



COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Conseil communautaire

28 mars 2024



Le compte administratif est un document comptable établi par le Président de l'assemblée délibérante et retraçant les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité sur le budget de l'exercice précédent. Il permet notamment d'apprécier l'exécution du budget voté au cours de l'année précédente et d'évaluer le taux d'exécution des recettes et dépenses votées.

Les résultats du compte administratif doivent parfaitement coïncider avec les écritures du comptable public, retracées, pour le même exercice budgétaire, dans le compte de gestion.

Chaque année, le compte administratif est donc présenté au conseil communautaire, qui doit l'adopter avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture des comptes. Le vote de ce document a lieu en dehors de la présence du Président, qui quitte la séance à cette occasion.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1612-13 du code général des collectivités territoriales, le compte administratif est ensuite transmis à l'autorité préfectorale.

Les résultats des comptes administratifs 2023 seront présentés en trois parties :

- ◆ I/ le budget principal,
- ◆ II/ les budgets annexes :
 - Assainissement,
 - Eau potable,
 - Hôtel d'entreprises,
 - Grand Parquet,
 - Port de plaisance,
 - Activités sportives et loisirs,
 - Zones d'activités économiques,
- ◆ III/ la consolidation des comptes.

➔ **RAPPEL** : la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été créée au 1^{er} janvier 2017.

Elle dispose d'un budget principal géré en nomenclature M14 (jusqu'en 2023) et de 7 budgets annexes :

- Budget annexe assainissement (M49)
- Budget annexe eau potable (M49)
- Budget annexe hôtel d'entreprises (M4)
- Budget annexe grand parquet (M4)
- Budget annexe port de plaisance (M4)
- Budget annexe activités sportives et loisirs (M4)
- Budget annexe zones d'activités économiques (M14)

I/ Le budget principal



Présentation générale du compte administratif

CA 2023 BUDGET PRINCIPAL	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2022	3 163 950,59 €			8 190 411,43 €	3 163 950,59 €	8 190 411,43 €
Opérations 2023	5 891 151,81 €	7 369 608,85 €	39 863 663,27 €	42 621 487,55 €	45 754 815,08 €	49 991 096,40 €
Totaux	9 055 102,40 €	7 369 608,85 €	39 863 663,27 €	50 811 898,98 €	48 918 765,67 €	58 181 507,83 €
Résultats de clôture	1 685 493,55 €			10 948 235,71 €		9 262 742,16 €
RAR	1 919 096,97 €	3 229 932,00 €			1 919 096,97 €	3 229 932,00 €
Totaux Cumulés	3 604 590,52 €	3 229 932,00 €		10 948 235,71 €	3 604 590,52 €	14 178 167,71 €
Résultat définitif		- 374 658,52 €		10 948 235,71 €		10 573 577,19 €

L'année 2023 se traduit par un volume de dépenses de 48 918 765,67 € et de recettes de 58 181 507,83 €.

Le résultat de clôture de l'exercice est excédentaire et s'élève à 9 262 742,16 €.

Le résultat global de l'exercice doit s'apprécier en ajoutant les restes à réaliser au 31 décembre 2023. Il est excédentaire et s'élève ainsi à 10 573 577,19 €.

La section de fonctionnement du budget principal



Les dépenses de fonctionnement du budget principal



Niveau de réalisation 2023

Chapitre	DEPENSES	Voté 2023	Réalisé 2023
011	Charges à caractère général	6 428 485,00 €	5 428 545,51 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 960 215,00 €	4 341 423,98 €
014	Atténuations de produits	14 705 977,00 €	14 705 976,59 €
65	Autres charges de gestion courante	13 912 861,00 €	13 814 030,31 €
66	Charges financières	395 000,00 €	342 494,82 €
67	Charges exceptionnelles	97 512,00 €	21 093,97 €
022	Dépenses imprévues	963 700,00 €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 215 180,00 €	1 210 098,09 €
023	Virement à la section d'investissement	7 976 947,43 €	- €
	TOTAUX	50 655 877,43 €	39 863 663,27 €

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement de 2017 à 2023

Chapitre	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
011	Charges à caractère général	4 340 929,03 €	4 607 106,30 €	3 641 903,88 €	3 791 518,55 €	3 700 203,56 €	4 666 906,85 €	5 428 545,51 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 192 109,65 €	3 344 428,03 €	3 367 762,81 €	3 291 517,77 €	3 537 951,36 €	4 154 505,16 €	4 341 423,98 €
014	Atténuations de produits	15 002 063,47 €	14 649 520,99 €	14 401 358,95 €	14 179 034,44 €	14 067 018,01 €	14 806 204,45 €	14 705 976,59 €
65	Autres charges de gestion courante	10 268 183,58 €	12 099 973,70 €	11 603 118,48 €	11 409 587,09 €	12 002 455,98 €	13 083 886,18 €	13 814 030,31 €
66	Charges financières	300 906,22 €	289 875,56 €	264 874,20 €	284 406,85 €	363 119,35 €	224 599,74 €	342 494,82 €
67	Charges exceptionnelles	702,50 €	1 385,25 €	7 569,69 €	17 921,51 €	21 896,40 €	22 929,53 €	21 093,97 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	- €	- €	- €	- €	16 012,10 €	1 843,00 €	- €
	TOTAUX	33 104 894,45 €	34 992 289,83 €	33 286 588,01 €	32 973 986,21 €	33 708 656,76 €	36 960 874,91 €	38 653 565,18 €

L'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement en 2022 et 2023 est liée à la montée en puissance et à la structuration de la communauté d'agglomération.

Sur 2023, l'augmentation du chapitre 011 est liée aussi à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'énergie.

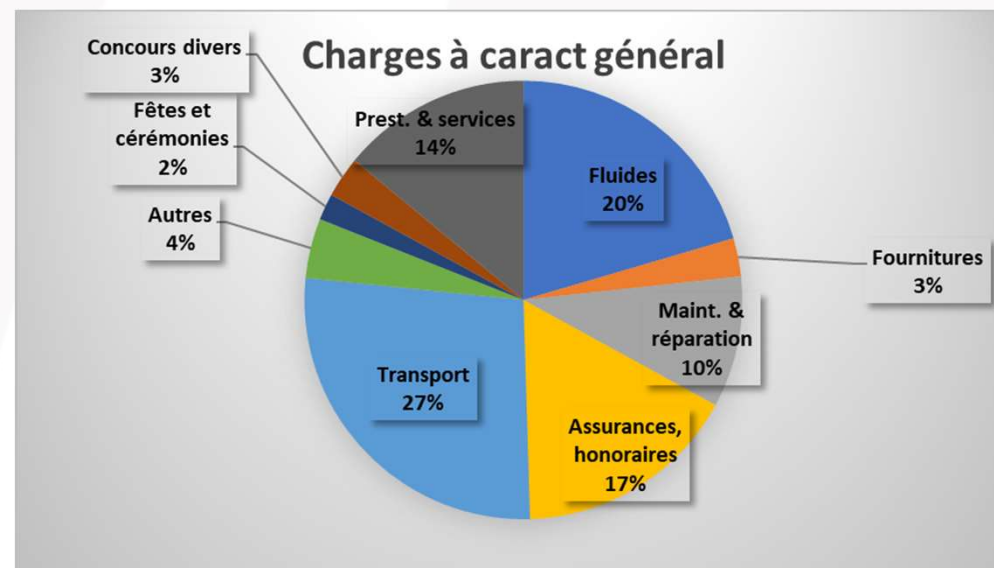
Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par politique publique

Fonction	DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL	CA 2023
0	Services généraux	17 536 425,18 €
1	Sécurité et salubrité publiques	1 033 479,00 €
3	Culture	41 500,00 €
4	Sport et jeunesse	4 647 915,95 €
5	Interventions sociales et santé	5 020,17 €
6	Famille	256 054,57 €
7	Logement	440 416,80 €
8	Aménagement services urbains environnement	13 217 792,71 €
9	Action économique	1 474 960,80 €
	TOTAUX	38 653 565,18 €

NB : Les dépenses de personnel (chapitre 012) sont, pour une grande partie, imputées sur la fonction 0 (en 020). Il convient donc d'en tenir compte dans la lecture de ce tableau.

Chapitre 011 : charges à caractère général

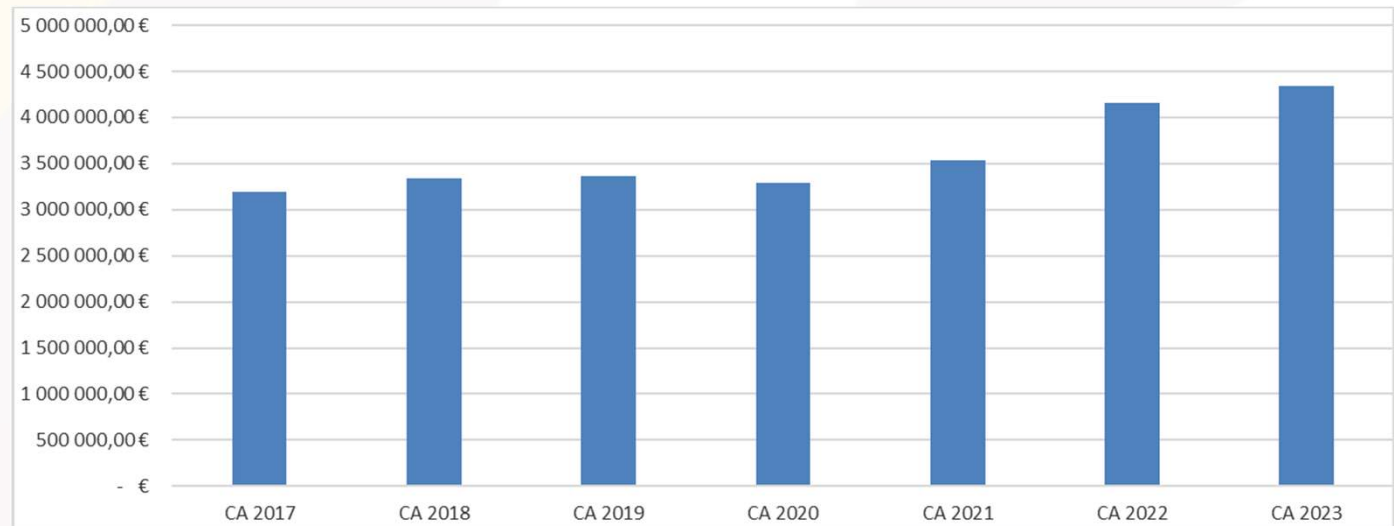
Répartition des charges à caractère général	
Fluides	1 110 801,91 €
Fournitures	153 498,79 €
Maint. & réparation	524 986,92 €
Assurances, honoraires	898 861,91 €
Transport	1 470 366,11 €
Autres	238 837,94 €
Fêtes et cérémonies	106 007,68 €
Concours divers	164 342,81 €
Prest. & services	760 841,44 €
TOTAL	5 428 545,51 €



Chapitre 012 : charges de personnel

Chapitre	DEPENSES BUDGET PRINCIPAL	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 192 109,65 €	3 344 428,03 €	3 367 762,81 €	3 291 517,77 €	3 537 951,36 €	4 154 505,16 €	4 341 423,98 €

L'évolution des dépenses de personnel sur 2022 et 2023 s'explique par la structuration nécessaire de l'agglomération.



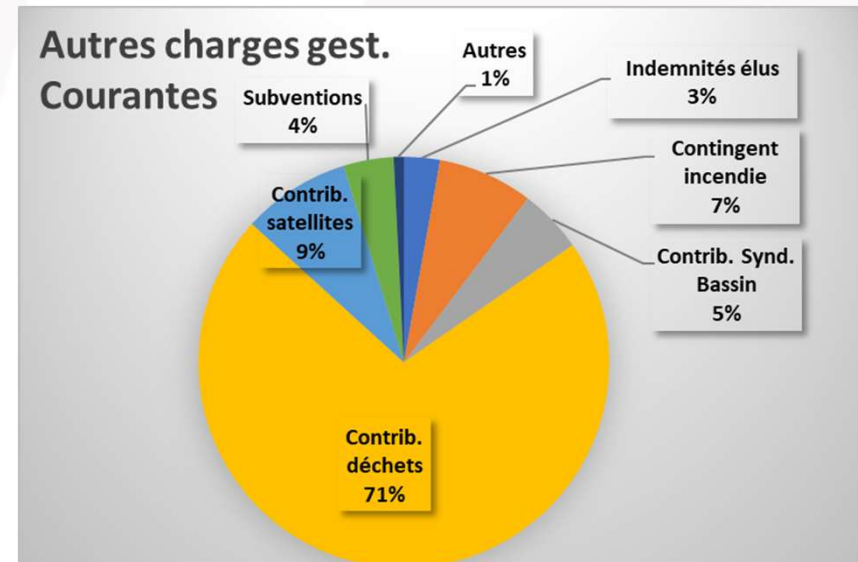
Chapitre 014 : atténuations de produits

Les principales dépenses de ce chapitre sont les suivantes :

- Attributions de compensation versée aux communes : 4 364 705 €
- FNGIR : 8 681 445 €
- FPIC : 476 661 €
- Reversement taxe de séjour : 894 524,59 € (flux entrant/sortant)

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Répartition Autres charges de gestion courante	
Indemnités élus	391 368,34 €
Contingent incendie	1 033 479,00 €
Contrib. Synd. Bassin	695 953,15 €
Contrib. déchets	9 862 887,12 €
Contrib. satellites	1 175 000,00 €
Subventions	544 913,30 €
Autres	110 429,40 €
TOTAL	13 814 030,31 €



Grand Parquet : 770 000 €
 Port de plaisance : 30 000 €
 Fontainebleau tourisme : 375 000 €

Les recettes de fonctionnement du budget principal



Niveau de réalisation 2023

Chapitre	RECETTES	Voté 2023	Réalisé 2023
013	Atténuations de charges	30 000,00 €	30 400,76 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 007 500,00 €	1 066 263,31 €
73	Impôts et taxes	35 975 556,00 €	35 927 396,86 €
74	Dotations, subventions et participations	4 960 710,00 €	5 071 017,79 €
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00 €	7 419,56 €
77	Produits exceptionnels	- €	59 790,57 €
78	Reprises sur provisions	7 500,00 €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	459 200,00 €	459 198,70 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	8 190 411,43 €	8 190 411,43 €
	TOTAUX	50 655 877,43 €	50 811 898,98 €

Evolution des recettes réelles de fonctionnement de 2017 à 2023

Chapitre	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
013	Atténuations de charges	51 856,16 €	77 189,27 €	27 741,32 €	37 446,98 €	32 577,27 €	46 679,80 €	30 400,76 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 017 114,33 €	1 530 876,11 €	907 861,66 €	708 414,07 €	688 162,18 €	892 447,76 €	1 066 263,31 €
73	Impôts et taxes	29 501 478,47 €	30 376 671,61 €	30 712 555,26 €	30 765 578,04 €	31 745 303,10 €	34 150 780,31 €	35 927 396,86 €
74	Dotations, subventions et participations	5 197 249,32 €	4 829 991,62 €	5 245 543,10 €	5 218 855,30 €	5 049 123,71 €	4 895 878,82 €	5 071 017,79 €
75	Autres produits de gestion courante	1 800,00 €	15 838,56 €	3 000,49 €	1 251,13 €	1,95 €	37 000,67 €	7 419,56 €
77	Produits exceptionnels	143 226,10 €	119 629,89 €	906 170,06 €	290 793,44 €	75 607,74 €	30 019,82 €	59 790,57 €
	TOTAUX	35 912 724,38 €	36 950 197,06 €	37 802 871,89 €	37 022 338,96 €	37 590 775,95 €	40 052 807,18 €	42 162 288,85 €

Les recettes sont globalement en augmentation en 2022 et 2023, notamment en raison de l'augmentation des recettes fiscales.

Le volume global des impôts et taxes est en hausse du fait, exclusif, de la prise en compte des dispositions de la Loi de finances qui fixe l'évolution nationale des bases et décide de la suppression de la part communautaire de la CVAE en deux étapes avec substitution à celle-ci d'une part supplémentaire de TVA nationale.

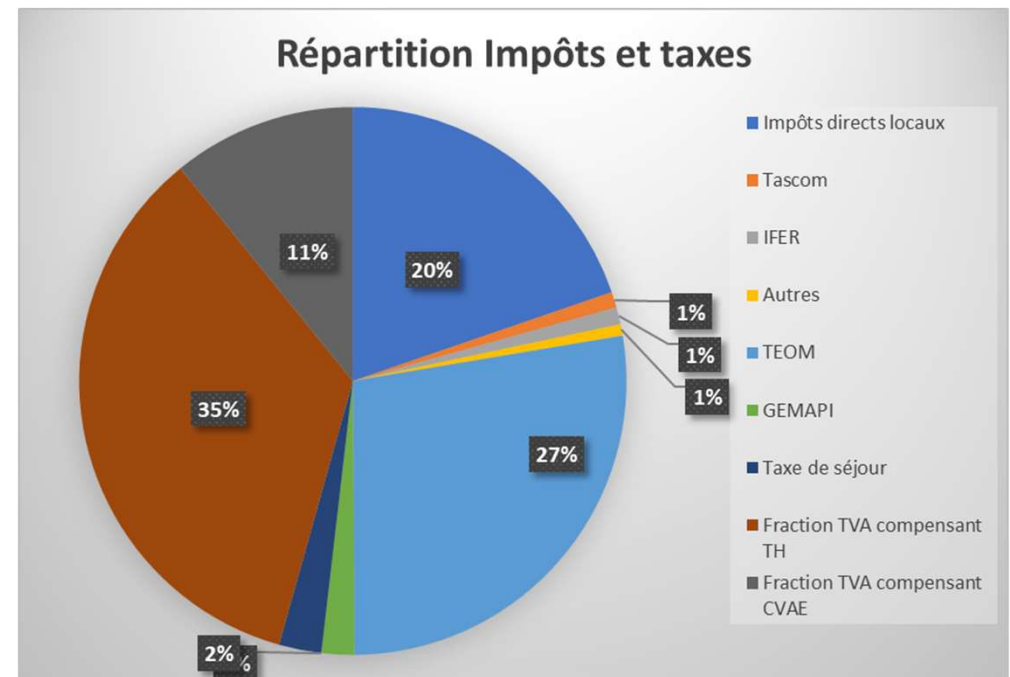
En revanche, les dotations (dotation d'intercommunalité, dotation de compensation des groupements de communes) sont en diminution, même si globalement le chapitre 74 est en légère augmentation par rapport à 2022.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement par politique publique

Fonction	RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL	CA 2023
0	Services généraux	29 579 905,05 €
4	Sport et jeunesse	824 497,06 €
6	Famille	254 521,75 €
7	Logement	152 302,61 €
8	Aménagement services urbains environnement	10 451 276,44 €
9	Action économique	899 785,94 €
	TOTAUX	42 162 288,85 €

Chapitre 73 : impôts et taxes

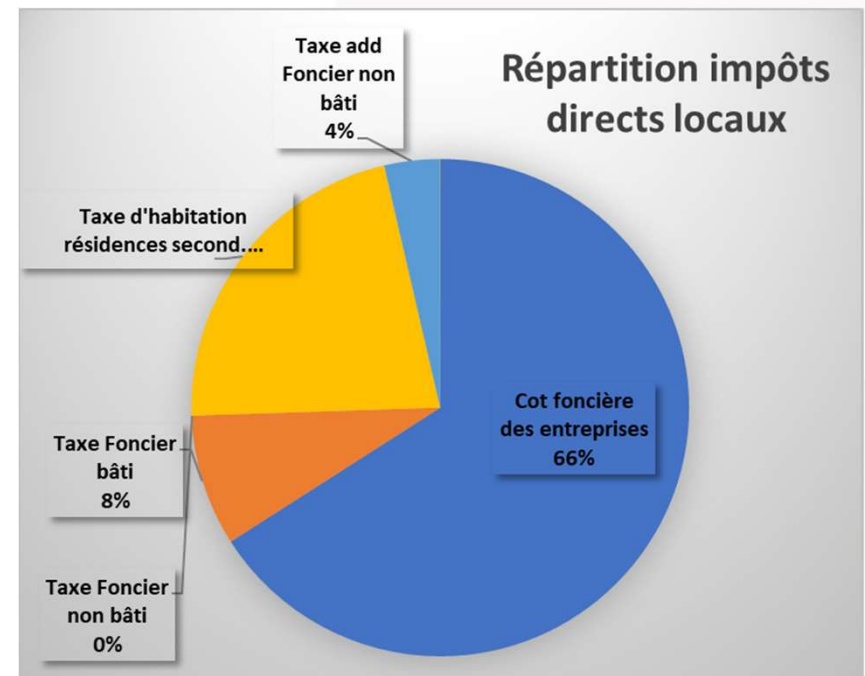
Répartition Impôts et taxes	
Impôts directs locaux	7 096 913,00 €
Tascom	331 387,00 €
IFER	359 758,00 €
Autres	244 055,92 €
TEOM	9 897 180,00 €
GEMAPI	697 045,00 €
Taxe de séjour	899 785,94 €
Fraction TVA compensant TH	12 500 482,00 €
Fraction TVA compensant CVAE	3 900 790,00 €
TOTAL	35 927 396,86 €



Répartition des impôts directs locaux

Répartition Impôts directs locaux	
Cot foncière des entreprises	4 679 916,00 €
Taxe Foncier bâti	606 251,00 €
Taxe Foncier non bâti	- €
Taxe d'habitation résidences second.	1 553 451,00 €
Taxe add Foncier non bâti	254 185,00 €
Rôles complémentaires	3 110,00 €
TOTAL	7 096 913,00 €

Stabilité des taux
de CFE, THRS et TFPB



Chapitre 74 : dotations, subventions et participations

Comptes M14		CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
74124	Dotation d'intercommunalité	1 459 625 €	1 473 676 €	1 561 252 €	1 395 177 €	1 317 570 €	1 267 155 €	1 210 394 €
74126	Dotation de compensation	2 755 525 €	2 697 985 €	2 636 036 €	2 587 841 €	2 444 768 €	2 481 227 €	2 466 822 €
	TOTAUX	4 215 150 €	4 171 661 €	4 197 288 €	3 983 018 €	3 762 338 €	3 748 382 €	3 677 216 €

Les dotations versées par l'Etat à la CAPF (dotation d'intercommunalité et dotation de compensation) sont en constante diminution depuis 2017. Cette diminution des dotations réduit par conséquent les marges de manœuvre en section de fonctionnement.

La section d'investissement du budget principal



Les dépenses d'investissement du budget principal



Niveau de réalisation 2023

Chapitre Opération	DEPENSES	Voté 2023	Réalisé 2023
16	Emprunts et dettes assimilées	1 326 700,00 €	1 319 332,21 €
20	Immobilisations incorporelles	1 389 948,69 €	264 102,55 €
012101101	AP/CP PLUI	405 484,51 €	262 472,16 €
204	Subventions d'équipement versées	2 389 807,77 €	998 607,62 €
21	Immobilisations corporelles	4 258 644,81 €	1 309 427,78 €
23	Immobilisations en cours	3 626 588,30 €	1 119 129,03 €
012302101	AP/CP Travaux machinerie piscine	450 000,00 €	52 254,00 €
012302201	AP/CP Travaux rénovation Gymnase Coubertin	500 000,00 €	22 115,98 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	3 000,00 €	3 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	1 010 000,00 €	- €
020	Dépenses imprévues	700 000,00 €	- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	459 200,00 €	459 198,70 €
041	Opérations patrimoniales	81 520,00 €	81 511,78 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 163 950,59 €	3 163 950,59 €
	TOTAUX	19 764 844,67 €	9 055 102,40 €

Répartition des dépenses d'équipement par politique publique

Fonction	DEPENSES D'EQUIPEMENT BUDGET PRINCIPAL	CA 2023
0	Services généraux	565 984,95 €
3	Culture	5 000,00 €
4	Sport et jeunesse	1 036 829,33 €
6	Famille	1 825,44 €
7	Logement	683 801,00 €
8	Aménagement services urbains environnement	1 090 500,18 €
9	Action économique	644 168,22 €
	TOTAUX	4 028 109,12 €

Autorisations de programme

Crédits de paiement

Programme Opération	AP	Montant total	CP antérieurs	CP 2023	CP 2024	CP 2025
AP COUBERT RENOVATION EXTENSION GYMNASE COUBERTIN	2023	2 400 000.00		22 115.98	1 900 000.00	477 884.02
012302201 RENOVATION EXTENSION GYMNASE COUBERTIN		2 400 000.00		22 115.98	1 900 000.00	477 884.02
AP PISCINE TRAVAUX MACHINERIE PISCINE	2023	2 070 000.00		52 254.00	1 620 000.00	397 746.00
012302101 TRAVAUX MACHINERIE PISCINE		2 070 000.00		52 254.00	1 620 000.00	397 746.00
APPLUI ELABORATION DU PLUI	2021	908 000.00	260 680.49	262 472.16	97 835.00	287 012.35
012101101 ELABORATION DU PLUI		908 000.00	260 680.49	262 472.16	97 835.00	287 012.35
Type de Programme INVESTISSEMENT EN AP		5 378 000.00	260 680.49	336 842.14	3 617 835.00	1 162 642.37

Le tableau ci-dessus présente les 3 AP/CP existantes et le niveau de réalisation sur l'exercice 2023. La répartition des crédits de paiement et l'ajustement du montant des programmes seront effectués dans le cadre du budget primitif 2024.

Principales dépenses d'équipement réalisées

→ Fonction 0 : services généraux

- Attributions de compensation d'investissement versées aux communes
- Travaux futur siège CAPF
- Divers travaux de mises aux normes PMR

→ Fonction 4 : sport et jeunesse

- Elaboration du schéma directeur d'éclairage des stades
- Création de parking au gymnase Combourieu
- Travaux d'éclairage à Mahut
- Pose de pare-ballons et de buts au stade Gonzo
- Travaux de remise en état de la toiture du Gymnase Poirier
- Travaux à la Magdeleine tank à ramer
- Gestion des eaux pluviales à la parcelle au gymnase Poirier

Principales dépenses d'équipement réalisées

→ Fonction 7 : logement

- Elaboration du PLH
- Acquisition de 3 maisons forestières

→ Fonction 8 : aménagement services urbains environnement

- Travaux d'eaux pluviales à Barbizon
- Elaboration du schéma directeur cyclable
- Déploiement de la fibre optique
- Révision du PLU de plusieurs communes
- Finalisation des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage à Vulaines

→ Fonction 9 : action économique

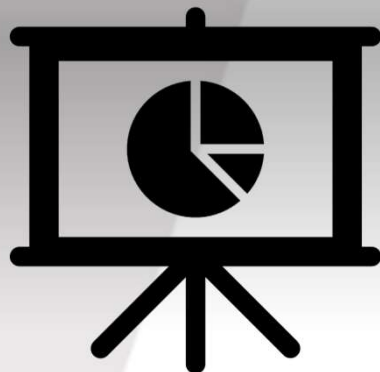
- Signalétique et modernisation éclairage public parcs d'activité
- Fonds de concours aux communes
- Subvention d'investissement versée au budget annexe port de plaisance

Restes à réaliser en dépenses

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à **1 919 096,97 €** et comprennent notamment :

- Révision du PLU de plusieurs communes
- Elaboration du PLH et du schéma directeur cyclable
- Maitrise d'œuvre et travaux d'aménagement des locaux du futur siège CAPF
- Etude de requalification des maisons forestières
- Maitrise d'œuvre et études pour travaux du gymnase Coubertin
- Contrôle technique pour travaux de la piscine de la Faisanderie
- Etudes et missions diverses pour travaux mise aux normes du Pas de tir à l'arc du stade Mahut
- Transformation de deux terrains en gazon synthétique (Coubertin et Mahut)
- Rénovation court de tennis Coubertin
- Travaux eaux pluviales à Barbizon
- Création réseau d'arrosage automatique au stade de Chailly-en-Bière
- MOE étude implantation 4 abris à vélos (gares de Chartrettes, Bourron-Marlotte, Vulaines et Héricy)
- Mise aux normes arrêts de bus Fontainebleau et Avon
- Signalétique des Parcs d'activité

Les recettes d'investissement du budget principal



Niveau de réalisation 2023

Chapitre	RECETTES	Voté 2023	Réalisé 2023
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 644 678,24 €	5 652 003,25 €
13	Subventions d'investissement reçues	3 846 519,00 €	375 261,00 €
23	Immobilisations en cours	- €	50 734,73 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 215 180,00 €	1 210 098,09 €
041	Opérations patrimoniales	81 520,00 €	81 511,78 €
021	Virement de la section de fonctionnement	7 976 947,43 €	- €
	TOTAUX	19 764 844,67 €	7 369 608,85 €

Restes à réaliser en recettes

Les restes à réaliser en recettes s'élèvent à **3 229 932 €** et comprennent notamment :

- Subvention du Département pour la base nautique de la Magdeleine
- Subventions du Département et de l'Etat (fonds vert) pour la rénovation de la machinerie piscine
- Subventions du Département et de l'Etat (DSIL) pour la rénovation du gymnase Coubertin
- Subventions de la Région, du Département et de l'agence nationale du sport pour la mise aux normes du pas de tir à l'arc de Mahut
- Subventions de l'Etat et de la CAF pour l'aire d'accueil des gens du voyage de Vulaines

La dette du budget principal et des budgets annexes



Encours de la dette budget principal et budgets annexes

Au 31 décembre 2023, l'encours total de dette pour tous les budgets est de 26 132 222,94 € répartis sur le budget principal et cinq budgets annexes :

- Budget principal et trois budgets annexes Hôtel d'Entreprises, Grand Parquet et Port de Plaisance : 62,94 % de l'encours, soit 16 448 398,60 €
- Budgets annexes eau et assainissement : 37,06 % de l'encours, soit 9 683 824,34 € (équilibrés par leurs recettes propres)
- 117 emprunts, taux moyen à 2,70 %
- La structure de la dette est saine
- **Une dette en diminution**

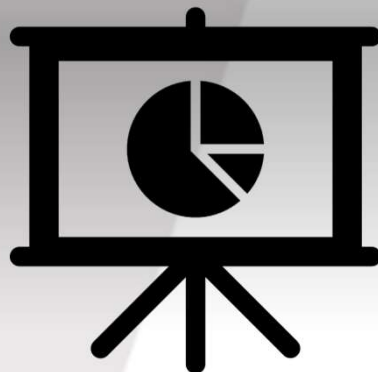
Le taux d'endettement global de la CAPF au 31 décembre 2023 est de 51,72 %.

Sans nouvel emprunt souscrit, le stock de dette de la CAPF court jusqu'en 2039.

Budget	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2024	
	En valeur	En %
Budget principal	13 073 197,26 €	50,03 %
Budget annexe assainissement	6 282 706,32 €	24,04 %
Budget annexe eau potable	3 401 118,02 €	13,02 %
Budget annexe Hôtel d'entreprises	518 490,17 €	1,98 %
Budget annexe Grand Parquet	2 581 762,42 €	9,88 %
Budget annexe Port de plaisance	274 948,75 €	1,05 %
Total tous budgets	26 132 222,94 €	100,00 %

Nota : les budgets annexes activités sportives et de loisirs et ZAE ne portent aucune dette au 1^{er} janvier 2024

II/ Les budgets annexes



Assainissement

CA 2023 ASSAINISSEMENT	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2022		2 560 613,99 €		9 602 821,54 €	- €	12 163 435,53 €
Opérations 2023	2 458 930,60 €	4 074 211,56 €	3 868 343,29 €	4 304 762,12 €	6 327 273,89 €	8 378 973,68 €
Totaux	2 458 930,60 €	6 634 825,55 €	3 868 343,29 €	13 907 583,66 €	6 327 273,89 €	20 542 409,21 €
Résultats de clôture		4 175 894,95 €		10 039 240,37 €		14 215 135,32 €
RAR	1 213 436,40 €				1 213 436,40 €	- €
Totaux Cumulés	1 213 436,40 €	4 175 894,95 €		10 039 240,37 €	1 213 436,40 €	14 215 135,32 €
Résultat définitif		2 962 458,55 €		10 039 240,37 €		13 001 698,92 €

Le compte administratif du service de l'assainissement présente un excédent global de clôture de 13 001 698,92 €.

L'exercice 2023 est notamment marqué en section d'investissement par la poursuite de la mise en place du schéma directeur d'assainissement, la poursuite des travaux à la station d'épuration de Saint Sauveur et par des travaux sur les réseaux d'assainissement des communes : rue du Jard à Chartrettes, chemin des cailloux à Vulaines, quai de Seine à Héricy, RD64 à Barbizon, STEP de Bourron-Marlotte, STEP de Saint-Martin-en-Bière.

Eau potable

CA 2023 EAU POTABLE	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2022		785 499,94 €		4 784 006,26 €	- €	5 569 506,20 €
Opérations 2023	2 120 307,95 €	1 327 226,71 €	1 595 751,44 €	2 315 767,40 €	3 716 059,39 €	3 642 994,11 €
Totaux	2 120 307,95 €	2 112 726,65 €	1 595 751,44 €	7 099 773,66 €	3 716 059,39 €	9 212 500,31 €
Résultats de clôture	7 581,30 €			5 504 022,22 €		5 496 440,92 €
RAR	988 641,71 €				988 641,71 €	- €
Totaux Cumulés	996 223,01 €	- €		5 504 022,22 €	996 223,01 €	5 504 022,22 €
Résultat définitif		- 996 223,01 €		5 504 022,22 €		4 507 799,21 €

Le compte administratif du service de l'eau potable présente un excédent global de clôture de 4 507 799,21 €.

L'exercice 2023 est notamment marqué en section d'investissement par une étude pour la création d'une nouvelle ressource en eau potable pour Fontainebleau-Avon, la modernisation des branchements plomb dans plusieurs communes, les travaux au château d'eau de Perthes, la pose de clôtures au château d'eau de Tousson, la pose de câbles au poste de refoulement en forêt de Fontainebleau, le renouvellement de la pompe de forage de Tousson, des travaux sur le réseau d'eau de Barbizon, la réfection des cheneaux de captage d'eau avenue de Valvins à Avon, la mise aux normes de la chloration de la station Mont Simonet à Larchant,...

Hôtel d'entreprises

CA 2023 HOTEL D'ENTREPRISES	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2022	25 249,24 €			534 857,32 €	25 249,24 €	534 857,32 €
Opérations 2023	250 025,14 €	196 882,16 €	279 110,67 €	138 098,83 €	529 135,81 €	334 980,99 €
Totaux	275 274,38 €	196 882,16 €	279 110,67 €	672 956,15 €	554 385,05 €	869 838,31 €
Résultats de clôture	78 392,22 €			393 845,48 €		315 453,26 €
RAR	- €	- €			- €	- €
Totaux Cumulés	78 392,22 €	- €		393 845,48 €	78 392,22 €	393 845,48 €
Résultat définitif		- 78 392,22 €		393 845,48 €		315 453,26 €

Le compte administratif du budget annexe Hôtel d'entreprises présente un excédent global de clôture de 315 453,26 €.

L'exercice 2023 est notamment marqué en section d'investissement par des travaux de création d'un parking et d'infiltration des eaux pluviales à la parcelle, et par une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'une installation de géothermie.

Grand Parquet

CA 2023 GRAND PARQUET	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2022	1 959 440,27 €	- €	- €	- €	1 959 440,27 €	- €
Opérations 2023	1 713 396,97 €	1 825 223,33 €	1 474 225,97 €	1 668 509,52 €	3 187 622,94 €	3 493 732,85 €
Totaux	3 672 837,24 €	1 825 223,33 €	1 474 225,97 €	1 668 509,52 €	5 147 063,21 €	3 493 732,85 €
Résultats de clôture	1 847 613,91 €			194 283,55 €		- 1 653 330,36 €
RAR	76 911,56 €	2 510 000,00 €			76 911,56 €	2 510 000,00 €
Totaux Cumulés	1 924 525,47 €	2 510 000,00 €		194 283,55 €	1 924 525,47 €	2 704 283,55 €
Résultat définitif		585 474,53 €		194 283,55 €		779 758,08 €

Le compte administratif du budget annexe Grand Parquet présente un excédent global de clôture de 779 758,08 €.

L'exercice 2023 est marqué par la poursuite et la finalisation des travaux de la phase 3. Le déficit constaté sur l'année 2023 (hors restes à réaliser) s'explique notamment par le décalage entre les dépenses effectuées et les recettes (subventions) à percevoir. Les demandes de versement de subventions concernant la phase 3 dont les travaux ont été achevés fin 2023 seront effectuées sur le 1^{er} semestre 2024. Ces subventions figurent en restes à réaliser avec une partie des subventions concernant la phase 4 des travaux.

Port de Plaisance

CA 2023 PORT PLAISANCE	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2022	72 115,79 €	- €	- €	- €	72 115,79 €	- €
Opérations 2023	622 614,90 €	676 636,51 €	68 801,09 €	117 930,64 €	691 415,99 €	794 567,15 €
Totaux	694 730,69 €	676 636,51 €	68 801,09 €	117 930,64 €	763 531,78 €	794 567,15 €
Résultats de clôture	18 094,18 €			49 129,55 €		31 035,37 €
RAR	241 105,56 €	352 165,00 €			241 105,56 €	352 165,00 €
Totaux Cumulés	259 199,74 €	352 165,00 €		49 129,55 €	259 199,74 €	401 294,55 €
Résultat définitif		92 965,26 €		49 129,55 €		142 094,81 €

Le compte administratif du budget annexe Port de plaisance présente un excédent global de clôture de 142 094,81 €.

L'exercice 2023 est marqué en section d'investissement par les travaux de rénovation des pannes du port de plaisance. Ces travaux font l'objet de restes à réaliser. Ils seront finalisés sur l'exercice 2024.

Activités sportives et loisirs

CA 2023 SPORT ET LOISIRS	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2022		4 589,44 €		131 564,68 €		136 154,12 €
Opérations 2023	- €	1 980,00 €	52 311,23 €	35 233,41 €	52 311,23 €	37 213,41 €
Totaux	- €	6 569,44 €	52 311,23 €	166 798,09 €	52 311,23 €	173 367,53 €
Résultats de clôture		6 569,44 €		114 486,86 €		121 056,30 €
RAR	- €	- €			- €	- €
Totaux Cumulés	- €	6 569,44 €	- €	114 486,86 €	- €	121 056,30 €
Résultat définitif		6 569,44 €		114 486,86 €		121 056,30 €

Le compte administratif du budget annexe activités sportives et loisirs présente un excédent global de clôture de 121 056,30 €.

Ce budget annexe retrace principalement, en section de fonctionnement, les entrées à la piscine de la faisanderie relatives aux activités concurrentielles, encaissées via une régie de recettes. Il n'y a pas eu de dépenses en section d'investissement en 2023.

Zones d'activités économiques

CA 2023 ZAE	Investissement		Fonctionnement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats 2022	- €	- €	2 111,05 €	- €	2 111,05 €	- €
Opérations 2023	- €	- €	- €	2 111,05 €	- €	2 111,05 €
Totaux	- €	- €	2 111,05 €	2 111,05 €	2 111,05 €	2 111,05 €
Résultats de clôture	- €	- €	- €	- €	- €	- €
RAR	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Totaux Cumulés	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat définitif	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Le compte administratif du budget annexe zones d'activités économiques présente un résultat neutre.

Sur l'exercice 2023, aucune opération d'aménagement n'a été réalisée sur ce budget annexe.

III/ La consolidation des comptes



Présentation consolidée

Le récapitulatif cumulé des dépenses et recettes 2023 de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau s'établit ainsi :

BUDGET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CUMUL		%	
	Dépense	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	39 863 663,27 €	50 811 898,98 €	9 055 102,40 €	7 369 608,85 €	48 918 765,67 €	58 181 507,83 €	74,71%	62,38%
Assainissement	3 868 343,29 €	13 907 583,66 €	2 458 930,60 €	6 634 825,55 €	6 327 273,89 €	20 542 409,21 €	9,66%	22,02%
Eau potable	1 595 751,44 €	7 099 773,66 €	2 120 307,95 €	2 112 726,65 €	3 716 059,39 €	9 212 500,31 €	5,67%	9,88%
Hôtel d'entreprises	279 110,67 €	672 956,15 €	275 274,38 €	196 882,16 €	554 385,05 €	869 838,31 €	0,85%	0,93%
Grand Parquet	1 474 225,97 €	1 668 509,52 €	3 672 837,24 €	1 825 223,33 €	5 147 063,21 €	3 493 732,85 €	7,86%	3,75%
Port de plaisance	68 801,09 €	117 930,64 €	694 730,69 €	676 636,51 €	763 531,78 €	794 567,15 €	1,17%	0,85%
Sport et loisirs	52 311,23 €	166 798,09 €	- €	6 569,44 €	52 311,23 €	173 367,53 €	0,08%	0,19%
ZAE	2 111,05 €	2 111,05 €	- €	- €	2 111,05 €	2 111,05 €	0,00%	0,00%
TOTAL	47 204 318,01 €	74 447 561,75 €	18 277 183,26 €	18 822 472,49 €	65 481 501,27 €	93 270 034,24 €	100,00%	100,00%
%	72,09	79,82	27,91	20,18				

Le résultat global de clôture de l'exercice 2023 est donc excédentaire et s'élève à 27 788 532,97 €.



Merci de votre attention